

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, TENUE LE
MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 À 20h00.**

Sont présent(e)s :

M. Georges Deschênes	Maire
M. Sylvain Deschênes, conseiller :	siège n° : 1
M. Étienne Lévesque, conseiller :	siège n° : 2
M. Stéphane Deschênes, conseiller	siège n° : 3
M. Serge Fournier, conseiller :	siège n° : 5
Mme Bianca Gagnon, conseillère :	siège n° : 6

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

Sont absents :

M. Guillaume Lavoie, conseiller : siège n° : 4

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 20H et 1 personne assiste à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers août 2020
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1.
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. Autorisation de paiement Aménagements Lamontagne inc.
 - 8.2. Approbation budget honoraires aqueduc secteur Sept Lacs
9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 9.1. Avis de motion et dépôt de projet de règlement # 301-20 pour le bannissement des produits de plastique à usage unique
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Demande d'aide financière programme RÉCIM pour toiture Centre Polyvalent
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1.
12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES
 - 13.1. _____
 - 13.2. _____
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-09-144 2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Georges Deschênes,

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-09-145 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR Étienne Lévesque

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1- COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Ensemble du conseil :

M. Georges Deschênes

Maire

Pas de séances du conseil incendie.

Réunion du comité consultatif agricole – projet route 234, projet de brise vent.

Réunion Éolien, janvier mauvais, les autres mois très positifs pour lac Mitis, Lac Alfred un peu plus de revenu.

M. Sylvain Deschênes, conseiller :

siège n° : 1

Travaux dans la rue Alexandre-Lavoie, travaux patinoire et déboisement

M. Étienne Lévesque, conseiller :

siège n° : 2

Matières résiduelles : appel d'offres pour collecte déchet

Nettoyage de la route, il a trouvé des bénévoles

Tourisme : rien de nouveau

Biblio : ouverture officielle sous peu

OMH : 10 logements sur 11 de loués.

M. Stéphane Deschênes, conseiller :

siège n° : 3

Appel d'offres ingénieur pour 7 Lacs

M. Serge Fournier, conseiller :

siège n° : 5

Rencontre à venir pour une action afin de capter la vitesse dans le temps de la chasse.

Incendie : beaucoup de choses avancent.

Mme Bianca Gagnon, conseillère :

siège n° : 6

Inscription du karaté.

Surveiller les annonces pour programmation à venir.

Vente de garage : 1000\$ (table) 1000\$ (Lions) 1000\$ (député Pascal Bérubé).

5- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Caisse Desjardins de Neigette et Mitis-Ouest : Nous envoie un appel de projets dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu;

M.A.M.H. : La ministre nous encourage à promouvoir une connaissance approprié de la langue française auprès de nos employés;

Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles : Nous donne de l'information sur le bannissement des produits et sacs de plastique.

20-09-146 6.1- LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 8 septembre 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Bianca Gagnon

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 8 septembre 2020 qui se résume comme suit et d'en autoriser le paiement;

Chèques #23307 à 23359	102 156.76\$
Prélèvements #2710 à 2725	14 033.72\$
Salaire des élus (août)	2 621.92\$
Salaire pompiers (19/07 au 22/08)	2 709.68\$
Salaire employés (19/07 au 22/08)	33 602.08\$
Total	155 124.16\$

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-09-147 6.2- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AOÛT 2020;

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 août 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Sylvain Deschênes,

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires pour août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-09-148 8.1 – AUTORISATION DE PAIEMENT AMÉNAGEMENTS LAMONTAGNE INC.

ATTENDU l'étendage d'abat poussière sur des sections de routes et de rues non pavées de la municipalité en juin 2020;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Bianca Gagnon,

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le paiement de la facture # FT35514 au montant de 13 668.35\$ taxes incluses à Les Aménagements Lamontagne inc.

QUE les montants relatifs à ces deux achats soient imputés au compte 02 32000 635 (Produits chimiques-Abat poussière).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-09-149 8.2 – APPROBATION BUDGET HONORAIRES AQUEDUC SECTEUR SEPT LACS

ATTENDU QUE les travaux sur le système d'aqueduc de la municipalité ont changé la dynamique de circulation de l'eau dans le secteur du Chemin du Mont-Comi;

ATTENDU QUE les changements ont entraînés des risques de gel sur les conduites d'eau ;

ATTENDU QUE la firme SNC Lavalin connaît le réseau d'eau potable de la municipalité ;

ATTENDU QUE le règlement portant sur la gestion contractuelle de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski permet la passation de contrat de gré à gré en dessous d'un montant de 25 000\$;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes,

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski accepte le prix forfaitaire de SNC Lavalin au coût de 9 619\$ avant taxes applicables pour les plans et devis du remplacement de la conduite d'aqueduc sur le Chemin du Mont-Comi;

QUE les fonds nécessaires à cette dépense soient imputés à la TECQ 2019-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT # 301-20 POUR LE BANNISSEMENT DES PRODUITS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Étienne Lévesque donne avis de motion et dépose le projet de règlement voulant qu'à une prochaine session du conseil municipal, le règlement # 301-20 relatif au bannissement des produits de plastique à usage unique sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski soit présenté pour adoption.

20-09-150 10.1 - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME RÉCIM POUR TOITURE CENTRE POLYVALENT

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski demande une aide financière auprès du programme RECIM Volet 1 pour la réfection du toit du Centre Polyvalent;

ATTENDU QUE par la résolution # 20-07-126, elle a mandaté et autorisée monsieur Frédérick Lee à signer les documents s'y rattachant;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Deschênes,

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme RÉCIM Volet 1;

QUE la municipalité a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle;

QUE la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

QUE la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

13- VARIA ET NOUVELLES AFFAIRES

20-09-151 14- CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Fournier

DE lever l'assemblée il est 20h40

Georges Deschênes
Maire

Frédérick Lee
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Georges Deschênes
Maire